

Je soussigné(e)

Nom
Prénom
Adresse

Reconnais, pour le produit ci-après indiqué :

SCPI :

Soit avoir acquis ce produit en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L. 341-1 du CMF*.

Soit avoir été démarché au sens de l'article L. 341-1 du CMF* et qu'à cet égard, M
enregistré auprès de la Banque de France sous le n° [.....],
exerçant à (adresse professionnelle)
agissant au nom et pour le compte de la société
elle-même enregistrée auprès de la Banque de France sous le n° [.....] et mandatée, pour la
commercialisation du produit ci-dessus coché, par la société :
.....

- après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement ou de financement, m'a proposé l'acquisition du produit ci-dessus indiqué ;
- m'a communiqué par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers, relatifs à ce produit requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à savoir :
Les statuts, la note d'information en cours de validité visée par l'AMF, le bulletin de souscription, le dernier rapport annuel et le dernier bulletin trimestriel.
- m'a communiqué, d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier, les conditions, avantages, inconvénients et risques associés au produit de l'offre contractuelle, notamment financières et les modalités selon lesquelles pourrait être conclu le contrat relatif au produit ci-dessus énoncé (lieu et date de signature, etc.) ;
- m'a également informé(e) :
 - de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L. 341-16 I et II du CMF ;
 - en cas de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de ce produit, de l'existence à mon profit d'un délai de réflexion (institué par l'article L. 341-16 IV du CMF), commençant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai éventuellement prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. **Avant l'expiration de ce délai de 48 heures, le démarcheur ne peut recueillir ni ordres, ni fonds** de ma part en vue de la fourniture de services de réception-transmission et exécution d'ordres pour le compte de tiers ou d'instruments financiers.

La signature du bulletin de souscription ou de l'ordre d'achat, ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que quarante-huit heures minimum à compter du lendemain de la signature du présent récépissé selon les modalités ci-dessus précisées.

Fait à, le

Signature de l'acquéreur :

*Art. L. 341-1 du CMF : "Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur :

La réalisation par une des personnes mentionnées au 1° de l'art. L. 341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'art. L. 211-1 ;

...Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins..."

Bulletin de souscription

(à retourner à : UFG REM - 173, boulevard Haussmann - 75008 PARIS)

Je soussigné(e) * M. Mme Mlle M. et Mme Indivision SCI (imposée à l'IR)

Nom _____

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) _____

Prénoms (Monsieur) (dans l'ordre de l'état civil) _____

Prénoms (Madame) (dans l'ordre de l'état civil) _____

Né le (Monsieur) _____ à _____ Département _____ Pays _____
(obligatoire) (obligatoire) (obligatoire) (obligatoire)

Née le (Madame) _____ à _____ Département _____ Pays _____
(obligatoire) (obligatoire) (obligatoire) (obligatoire)

État civil* : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf(ve)

Régime matrimonial * : Communauté universelle⁽¹⁾ Séparation de biens Communauté réduite aux acquêts (sans contrat) Participation aux acquêts

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

N° de téléphone _____ E-Mail _____

Profession* : 1. Agriculteur 2. Commerçant/Artisan 3. Cadre/Profession libérale 4. Chef d'entreprise
 5. Fonctionnaire 6. Employé/Ouvrier 7. Retraité/Sans profession

(1) Le conjoint du souscripteur, en cas de mariage sous un régime communautaire, déclare être parfaitement informé de la présente souscription et renonce à demander la qualité d'associé pour la moitié des parts souscrites.

Reconnais avoir reçu et pris connaissance du dossier de souscription comprenant les statuts, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés financiers, le rapport annuel du dernier exercice et le bulletin trimestriel en vigueur. Reconnais par ailleurs avoir pris connaissance des risques associés au produit, rempli un questionnaire d'adéquation client avant signature du bulletin de souscription, et déclare souscrire à :

Nombre de parts (minimum 5 parts pour une 1 ^{ère} souscription)	Montant unitaire	Montant de la souscription
	1 500 €	

Que je règle ce jour : au comptant, par chèque bancaire libellé à l'ordre de la SCPI Multihabitation 5
 à crédit à hauteur de euros auprès de (organisme de crédit) :

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur le compte suivant :

Domiciliation de l'établissement bancaire

_____ code banque _____ code guichet _____ numéro de compte _____ clé

Je suis déjà associé(e) d'une SCPI du groupe UFG-LFP * OUI NON N° d'associé _____

Je déclare opter pour le Prélèvement Forfaitaire Libératoire sur les revenus financiers* : OUI NON

Je déclare être soumis au régime de l'Impôt sur le Revenu (IR) des particuliers ** : OUI NON

Résidence fiscale : France et DOM TOM U.E. Hors U.E.

Je suis informé(e) des risques associés au produit et notamment du fait qu'il s'agit d'un placement à long terme, à la liquidité limitée.

IMPORTANT : Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment si le montant de la souscription est supérieur ou égal à 150 000 euros ou si le versement est établi par un tiers différent du souscripteur, il convient de joindre au présent bulletin le formulaire adéquat disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

A noter : Conformément à l'ordonnance du 13 Octobre 2005, les associés auront à se prononcer, dans un délai de cinq ans à compter de l'homologation du règlement général de l'AMF, le 18 avril 2007, sur la transformation éventuelle de la SCPI en OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) dans le cadre d'une AGE.

Cachet _____ code origine _____

Fait àle..... en trois exemplaires, dont un a été remis au souscripteur.

Signature(s)* précédée(s) de la mention manuscrite : Bon pour souscription de "n" parts (en toutes lettres) :**

ATTENTION : JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE + COPIE DE LA CNI OU PASSEPORT + 1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE + ORIGINAL DU RECEPISSE

Enregistrement Banque de France _____

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant au Service Associés de SCPI du groupe UFG-LFP, responsable du traitement, sis 173, boulevard Haussmann - Paris 75008.

*Cocher la case correspondante.
**Il est rappelé que la réduction d'impôt Scellier (dans les conditions d'amortissement Robien) n'est pas consenti aux souscripteurs assujettis aux régimes IS et BIC et est réservée aux contribuables fiscalement domiciliés en France.
*****Achat en nom propre** : signature de l'acquéreur - **Achat en communauté** : signature obligatoire des deux époux - **Achat en indivision** : signature de tous les indivisaires ou de leur représentant - **Achat par une SCI** : signature du représentant légal de la société (joindre un exemplaire des statuts et du Kbis de moins de 3 mois) - **Mineurs** : établir le bulletin au nom du mineur avec signature des deux parents. A défaut, signature du représentant légal (joindre l'original de l'acte de tutelle autorisant l'opération ou sa copie certifiée conforme).

AVERTISSEMENT À L'INVESTISSEUR :

Lorsque vous investissez dans une SCPI de type "SCPELLIER", vous devez tenir compte des éléments et risques suivants :

- Votre investissement vous permet de bénéficier de la réduction d'impôt exposée au paragraphe 2 de l'introduction Politique d'investissement de la note d'information. Avant de souscrire, vous devez vous assurer que ce produit correspond à votre situation fiscale : en effet, la réduction d'impôt entre dans le champ d'application du plafonnement global des avantages fiscaux, dont le montant, limité par foyer fiscal à 25 000 euros plus 10 % du revenu imposable, est ramené, pour les avantages fiscaux procurés par les investissements réalisés en 2010 (dont les souscriptions de parts de SCPI) à 20 000 euros plus 8 % du revenu imposable ;
- Il s'agit d'un placement à long terme. Vous devez conserver vos parts pendant une période d'au moins 9 ans sauf à perdre l'intégralité de la réduction d'impôt accordée par la loi ; cette période pourra être plus longue puisqu'elle court à compter de la date de mise en location, par la SCPI, du dernier logement acquis au moyen de la souscription. Le délai de détention des parts est estimé dans ces conditions à environ 12 ans à compter de la date de souscription ;
- La liquidité du placement sera très limitée pour la raison suivante : l'avantage fiscal, composante importante de la rentabilité du placement, ne peut à ce jour être transmis, si bien que les possibilités de vente devraient être réduites, sauf à des prix très décotés.

Au-delà de l'avantage fiscal ci-dessus, la rentabilité d'un placement en parts de SCPI est de manière générale fonction :

- Des dividendes qui vous seront versés. Ceux-ci dépendent des conditions de location des immeubles, notamment de la date de mise en location des immeubles et du niveau des loyers (plafonds fixés par la loi) ;
- Du montant de capital que vous percevrez, soit lors de la vente de vos parts, soit lors de la liquidation de la SCPI (durée de vie statutaire fixée à 13 ans).

Ce montant dépendra de l'évolution du marché de l'immobilier d'habitation sur la durée du placement.

La SCPI ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Société Civile de Placement Immobilier régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, L 214-50 et suivants et les articles R 214-116 et suivants du Code Monétaire et Financier.

La société a pour objet social l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A LA PREMIERE AUGMENTATION DE CAPITAL

Société de gestion : UFG Real Estate Managers (UFG REM) - 173, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - 399 922 699 RCS PARIS

La société de gestion de portefeuille UFG Real Estate Managers a obtenu l'agrément AMF, n°GP-07000038 du 26 juin 2007.

Capital d'origine : 897 500,00 €

Capital autorisé : 70 000 000,00 €

Montant de l'augmentation de capital : 25 000 000,00 € devant porter le capital social de 897 500,00 € (capital d'origine) à 25 897 500,00 €

Nombre de parts à souscrire : 20 000 parts

Date de souscription : La souscription est ouverte du 20 août 2009 au 31 décembre 2010, sauf clôture anticipée si l'intégralité des parts était souscrite avant cette date.

Prix de souscription :

- Valeur nominale 1 250,00 €
- Prime d'émission 250,00 €, sur laquelle est prélevée une commission de souscription au taux de 10,50 % TTC, soit 157,50 €
- Total prix de souscription 1 500,00 €

Minimum de souscription : Tout nouvel associé doit souscrire un minimum de 5 parts. Tout souscripteur déjà associé de la SCPI Multihabitation 5 peut souscrire un nombre quelconque de parts

Date d'entrée en jouissance : Les parts portent jouissance le premier jour du mois qui suit le mois de souscription.
Toute souscription reçue après la fin d'un mois sera obligatoirement reportée sur le mois suivant.

Prélèvement libératoire : l'associé(e) devra cocher la case prévue à cet effet sur le bulletin de souscription, précisant s'il désire opter ou non pour le prélèvement libératoire forfaitaire. A défaut d'indication, l'associé sera réputé n'avoir pas opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire et bénéficiera de la seule retenue à la source des prélèvements sociaux (12,10 %). Il pourra, sur demande expresse, en obtenir la modification auprès de la Société de Gestion. Dans l'affirmative, la SCPI procédera directement au prélèvement libératoire forfaitaire légal sur la fraction du revenu brut global trouvant son origine dans les produits financiers. Entrent dans la catégorie des produits financiers, les intérêts bancaires perçus notamment sur les dépôts de garantie ou les loyers versés d'avance.

Attention : les revenus locatifs ne peuvent en aucun cas bénéficier du prélèvement libératoire forfaitaire. Ils sont soumis à l'imposition normale des revenus fonciers.

La note d'information de la SCPI Multihabitation 5 a reçu le Visa n° 09-18 en date du 7 août 2009 délivré par l'AMF et elle est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription. La note d'information est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.ufg-partenaires.com.

La notice prévue à l'article L 422-8 du règlement général de l'AMF a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 août 2009.

Les documents légaux (note d'information et statuts, bulletins trimestriels, rapports annuels) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.ufg-lfp.com.

Questionnaire de connaissance du client

Madame, Monsieur,

Avant de réaliser l'investissement qui vous a été présenté par votre partenaire financier, il est important d'évaluer votre niveau de connaissance des produits financiers, vos objectifs d'investissement et de s'assurer de la parfaite adéquation de ces produits à vos besoins.

Ainsi, il vous est demandé de compléter, dater et signer le questionnaire ci-après.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions en vigueur, les sociétés du groupe UFG s'engagent à vous classer dans l'une des trois catégories suivantes auxquelles correspond un niveau de protection spécifique lors de la fourniture de services d'investissement :

- Client de détail ou non professionnel ;
- Client professionnel ;
- Contrepartie éligible.

La catégorie "Client de détail ou non professionnel" bénéficie du niveau de protection le plus élevé notamment en ce qui concerne l'information et les mises en garde relatives aux risques que peuvent comporter les instruments financiers. Ainsi, le client est en mesure de prendre ses décisions d'investissement en connaissance de cause.

Le "Client professionnel" est un client qui possède l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre ses propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus.

Dans un souci de prudence, et en votre qualité de nouveau client, les sociétés du groupe UFG vous enregistreront comme :

"CLIENT DE DETAIL OU NON PROFESSIONNEL"

Changement de catégorie

Vous pourrez, à tout moment, demander à la société de vous reconnaître le statut de "Client professionnel". La possibilité de changer de catégorie est soumise à des conditions réglementaires notamment :

- à une évaluation adéquate par les sociétés du groupe UFG de la compétence, de l'expérience et des connaissances du client qui lui permette d'avoir l'assurance raisonnable que celui-ci est en mesure de prendre ses décisions d'investissement et de comprendre les risques qu'il encourt,
- aux critères d'éligibilité stipulés à l'article 314-6 du RGAMF,
- à une procédure stricte destinée à protéger le client de toute demande de modification dont il ne serait pas en mesure d'apprécier ou de supporter les conséquences. Cette modification assouplit les obligations d'informations à apporter au client et réduit donc sa protection.

De même, un "Client professionnel" ou une "Contrepartie éligible" peut demander aux sociétés du groupe UFG un changement de catégorie lui procurant un niveau plus élevé de protection.

Toute demande de changement de catégorie doit être effectuée par courrier recommandé avec accusé de réception comportant les éléments permettant de justifier cette dernière. Toute demande de changement de catégorie est soumise au respect des dispositions de l'AMF et à l'accord des sociétés du groupe UFG qui peuvent refuser ou accepter cette dernière de façon discrétionnaire.

Les sociétés du groupe UFG peuvent également prendre l'initiative de modifier la catégorie du client si elles constatent une évolution de la situation du client, notamment si un "Client professionnel" ou une "Contrepartie éligible" ne remplit plus les conditions d'éligibilité qui lui valaient d'être catégorisé comme tel, et en informera le client.

Toutefois, les sociétés du groupe UFG devront recueillir préalablement l'accord du client dès lors que le changement entraîne une moindre protection.



II – Connaissance et expérience en matière de placement

1. Quel est, selon vous, votre niveau de connaissance du fonctionnement des véhicules collectifs (OPCVM, SCPI, OPCI...)

Bonnes connaissances Connaissances partielles Aucune connaissance

2. Avez-vous déjà investi dans les produits suivants ?

- Actions en direct (titres vifs) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- OPCVM (SICAV ou FCP) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- FCPI (fonds commun de placement dans l'innovation),
FIP (fonds d'investissement de proximité) ou
FCPR (fonds commun de placement à risques) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- Produits collectifs en immobilier (SCPI ou OPCI) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- Produits immobilier en direct (LMP) oui non
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres
- Autres (options, gestion alternative...) oui non
précisez :
si oui, à quel rythme au cours des 12 derniers mois aucun ordre de 1 à 3 ordres plus de 3 ordres

III – Situation financière

3. Quel est le montant de vos revenus nets annuels (pour votre foyer fiscal) ?

Moins de 20 000 € Entre 20 000 et 50 000 €
 Entre 50 001 et 100 000 € Plus de 100 000 €

4. Quel est le montant de votre patrimoine global ?

Moins de 100 000 € Entre 100 000 et 200 000 €
 Entre 200 001 et 300 000 € Entre de 300 001 et 800 000 € Plus de 800 000 €

5. Comment se répartit votre patrimoine global ?

Actions (en direct ou OPCVM) : %

Obligations (en direct ou OPCVM): %

Monétaire : %

Immobilier pour utilisation personnelle (résidence principale et secondaire) : %

Immobilier sous forme de placement collectif (SCPI, OPCI...): %

Immobilier détenu à titre d'investissement (location, par exemple) : %

Autre : %

IV – Vos besoins

6. Quels sont vos objectifs en matière d'investissement ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Diversifier mes investissements
- Placer ma trésorerie et disposer d'un capital certain et libre à tout moment
- Percevoir des revenus complémentaires
- Bénéficier d'un dispositif fiscal (réduction d'impôt ou de mon revenu imposable)
- Valoriser un capital
- Autres, précisez :

J'ai pris connaissance du présent questionnaire et refuse d'y répondre. Du fait de cette renonciation, l'UFG ne dispose pas des éléments suffisants permettant de s'assurer que les produits et services qu'il propose me sont adaptés, et s'abstiendra par conséquent de me fournir ses prestations.

Je déclare assumer l'entière responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire et certifie l'exactitude des informations que j'ai communiquées.

Fait à....., le, en plusieurs exemplaires dont un remis au client.

Enregistrement Banque de France

Signature du client*

Signature du démarcheur

*En cas de souscription au nom de M. et Mme, les deux signatures sont requises.

Les informations communiquées sont à l'usage exclusif de l'UFG. Elles sont couvertes par le secret professionnel et destinées à un usage strictement interne à l'UFG. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que dans les cas limitatifs prévus par la loi (autorités judiciaires et autorités de tutelle). En conséquence, vous autorisez l'établissement à traiter en mémoire informatisée les données vous concernant conformément à la loi "informatique et libertés du 6 janvier 1978" et à les communiquer à toute personne à des fins de traitement technique et administratif, ainsi qu'à toute entité du groupe UFG afin que ce dernier puisse vous proposer ou rendre un service étendu et global. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition.

Test d'adéquation aux produits SCPI - Réservé aux partenaires non cif

Les réponses aux questions figurant dans le présent questionnaire auront une influence sur l'appréciation, par le conseiller, de l'adaptation du produit aux besoins du client.

Il est expressément rappelé au client que le conseiller pourra lui refuser la souscription aux parts de SCPI, s'il estime que cette dernière ne correspond pas à ses attentes.

Connaissance du produit

1. Quel est votre niveau de connaissance du fonctionnement des SCPI ?

bon moyen aucun

2. Connaissez-vous les modalités d'achat et de vente de parts de SCPI ?

oui non

3. Connaissez-vous les risques liés à l'investissement en parts de SCPI ?

oui non

4. Quelle est votre expérience en matière d'investissements en parts de SCPI ?

Aucune expérience Classique diversifiée Fiscale Autres, à préciser

Investissements en parts de SCPI déjà réalisés :
pour un volume de : €
date du dernier investissement en SCPI :

5. Selon votre connaissance et votre compréhension du produit SCPI, votre horizon de placement d'investissement serait ?

5 ans ou moins Plus de 6 ans

6. Avez-vous pris connaissance de la documentation réglementaire (note d'information et statuts, dernier rapport annuel et bulletin trimestriel d'information) ?

oui non

Objectifs d'investissement

Toutes SCPI

7. Qu'attendez-vous de votre placement ?

Bénéficier d'un rendement récurrent ? oui non
Optimiser ma situation fiscale ? oui non
Réaliser des plus-values à long terme ? oui non
Diversifier mes investissements ? oui non

8. La SCPI est un investissement immobilier. Acceptez-vous d'envisager ce placement sur le long terme ?

oui non

9. La SCPI ne garantit pas le capital investi. Acceptez-vous ce risque en capital ?

oui non

10. Le capital issu de la vente de vos parts pourra ne pas être disponible immédiatement. Acceptez-vous de prendre ce risque de faible liquidité ?

oui non

11. La SCPI est fiscalement transparente, êtes-vous informé de la fiscalité à laquelle vos revenus distribués sont soumis ?

oui non

12. La SCPI est un produit de distribution et non de capitalisation. Eu égard à vos revenus, êtes-vous prêt à prendre le risque de variation des revenus distribués ?

oui non

Test d'adéquation aux produits SCPI - Réservé aux partenaires non cif

SCPI fiscale

13. L'avantage fiscal est lié à une obligation de détention des parts. Etes-vous susceptible de devoir récupérer votre investissement avant l'échéance du produit ?

oui non

14. Le montant de votre souscription excède-t-il 20 % de votre patrimoine ?

oui non

15. Le montant de la réduction d'impôt associé à votre investissement est-il cohérent avec votre niveau d'imposition ?

oui non

16. Horizon d'investissement : en contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts de SCPI fiscales, acceptez-vous de conserver ces parts pendant la durée de vie du produit ?

oui non

Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire, en toute connaissance de cause, les parts de SCPI d'UFG REM. L'investissement en parts de SCPI d'UFG REM est en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Fait à, le, en plusieurs exemplaires dont un remis au client.

Signature du client*

Signature du partenaire

* En cas de souscription au nom de M. et Mme, les deux signatures sont requises.

Les informations communiquées sont à l'usage exclusif du groupe UFG. Elles sont couvertes par le secret professionnel et destinées à un usage strictement interne au groupe UFG. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que dans les cas limitatifs prévus par la loi (autorités judiciaires et autorités de tutelle). En conséquence, vous autorisez l'établissement à traiter en mémoire informatisée les données vous concernant conformément à la loi "informatique et libertés du 6 janvier 1978" et à les communiquer à toute personne à des fins de traitement technique et administratif, ainsi qu'à toute entité du groupe UFG afin que ce dernier puisse vous proposer ou rendre un service étendu et global. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition.

Le R.S. est à remplir exclusivement par le Conseiller à l'entrée ou en cours de la relation avec le client, lorsque le conseiller est confronté à une ou plusieurs "opérations complexes" (voir ci-dessous). Le R.S. est destiné à consigner par écrit les diligences Tracfin. Il est IMPERATIF de remplir tous les champs utiles. Cette fiche peut faire l'objet d'un contrôle par les autorités de tutelle au sein de votre cabinet et de UFG-LFP France.

"Opérations complexes identifiées" :

- Le Client est un non résident
- Opération en provenance ou à destination de l'étranger (*le Client doit faire état d'un lien objectif avec la France*)
Précisez le Pays :
- Le Client exerce une activité à risque Le Client est une "personne sensible"
- Opération avec un tiers (*tiers, membre de la famille, société, ami, relation d'affaires*) ou un compte de tiers (*comptes de notaire, chèque de banque, chèque de compagnie*)
- Le Client est une personne morale
- Opération de + de 150 000 EUR
- Opérations susceptibles de provenir d'une infraction ou qui présentent un caractère inhabituel ou anormal
- Sur l'initiative du Conseiller
- Autres (précisez) :

Renseignements concernant le Client : (tous les champs sont à renseigner)

Nom prénom : ou Raison sociale :
Adresse :
Pays de Résidence : Profession précise :
Date d'entrée en relation :

Revenus :

- Salaires
 - Jetons de présence / dividendes
 - Revenus immobiliers
 - Revenus de capitaux mobiliers
 - Autre
- Tranche du Revenu Annuel net du Foyer (en EUR) : 0 à 50 000 de 50 001 à 150 000 plus de 150 000
- Tranche du Patrimoine net (en EUR) : <150 000 entre 150 000 et 750 000 entre 750 001 et 1 500 000 >1 500 000

Votre appréciation sur le Client :

(Comment êtes-vous entré en relation, quelle est son activité, pourquoi réside-t-il à l'étranger le cas échéant ? Personne morale, tous les associés sont-ils identifiés ?)

.....
.....
.....
.....

Renseignements concernant l'Opération : (tous les champs sont à renseigner)

Montant :
Origine des fonds :

Votre appréciation sur l'Opération : (perspective de l'opération, vous paraît-elle normale et cohérente et pourquoi ? Si les fonds proviennent d'un tiers, quel en est le motif ?)

.....
.....
.....

Pièces justificatives de l'origine des fonds : (obligatoire)

- Transmises par le Client au Conseiller (obligatoire)
- Non transmise par le Client : Motif (précisez le motif au verso. En quoi ce motif vous semble pertinent).

Fait à le

Signature du Conseiller + Cachet